

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,
POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT.
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE :
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Hors du DÉPARTEMENT, 1 franc de plus par trimestre.
Prix des Annonces: 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.—Il donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

à LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, 27, et grande rue Mercière, 52, au 2^e.
à PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et C^e, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, 3, dans la place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNCIQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

Lyon, 13 octobre 1841.

Le Journal des Débats, après avoir attaqué avec insolence le gouvernement espagnol et critiqué Espartero jusqu'à l'insulte, prétend qu'on ne doit pas douter un seul instant que le ministère n'ait observé les lois de la plus stricte neutralité envers l'Espagne.

Pour croire à la loyauté du ministère, il faudrait qu'il se fût montré moins partisan de Christine et moins haineux contre Espartero; il faudrait que la presse ministérielle eût été plus réservée dans ses insinuations contre la légitimité du gouvernement établi en Espagne, et qu'enfin on eût pris des mesures pour paralyser les tentatives d'insurrection qui ont été préparées à Paris et qui vont encore plonger dans les désastres de la guerre civile une partie de la Péninsule.

Si le Journal des Débats voulait être sincère, il nous dirait sans circonlocutions que la révolution de 1836 est décidément contraire à ses principes et dépasse ses vues politiques; il nous dirait que la constitution d'Espagne est trop libérale et qu'il faut en revenir au statut royal ou même au programme de M. Zea-Bermudez. Nous nous rappelons encore les cris de colère qui retentirent sur les bancs ministériels, quand M. Odilon Barrot vint défendre à la tribune la légitimité de la révolution espagnole.

M. Duvergier de Hauranne l'interpella vivement et lui adressa ces paroles : « Vous approuvez donc les événements de la Granja? — Oui, » répondit hardiment le chef de l'opposition, et des murmures couvrirent sa réponse. Le point de départ de notre politique vis-à-vis de l'Espagne remonte à ces événements; le cabinet des Tuileries les a vus avec plaisir et ne les a jamais sanctionnés. Qu'a-t-il fait? Il s'est efforcé de tromper l'opinion sur la révolution de 1836 et de l'amoindrir en la transformant en émeute d'une soldatesque ivre et égarée; tandis que toutes les gardes civiques d'Espagne et toutes les municipalités des villes les plus considérables s'étaient déclarées pour l'inauguration de la constitution de 1812. Le fait de la Granja n'a été qu'une solution devenue nécessaire, et qu'un effet d'une cause contre laquelle la régente n'avait pas d'obstacles réels à apporter.

Vaincue dans ses résistances, la reine a juré alors de faire exécuter les lois constitutionnelles d'Espagne. A l'instar de Ferdinand VII, elle a bientôt pris parti contre la constitution. Depuis 1837, elle s'est constamment attachée à diminuer les garanties politiques de l'Espagne; elle a toujours favorisé de toutes ses forces les partisans du juste-milieu, et, quand elle a cru le moment favorable pour réagir ouvertement contre le mouvement de 1836 et contre la constitution, elle l'a fait. Elle a voulu détruire les privilèges des municipalités, par cette raison que la révolution avait toujours été soutenue et maintenue par les municipalités.

Les municipalités ont résisté; elles se sont rappelé leur force, elles en ont usé. Il était temps, car Christine ne visait à rien moins qu'à ressaisir le pouvoir absolu.

Le ministère sait cela parfaitement. Il sait aussi que l'insurrection de Pampelune n'est que la continuation des projets avortés dans le cours de l'année dernière, comme il sait que le triomphe de Christine, s'il était possible, replacerait l'Es-

pagne dans les conditions où elle s'est trouvée après l'expédition française de 1823.

En vérité, il sied bien au Journal des Débats de parler de la dictature militaire d'Espartero en présence de la révolte d'O'Donnell. Où a-t-il vu cette dictature? Quels sont les faits sur lesquels elle repose? Est-ce qu'Espartero a supprimé par sa seule volonté les journaux de l'opposition? Est-ce qu'il a rempli les prisons de suspects, levé des impôts en dehors des lois, mis à néant les articles les plus précis du pacte constitutionnel, bravé les représentations des conseils municipaux? Jusqu'à ce jour, il a marché légalement, il a fonctionné dans le sens des principes de la constitution; il n'a donc pas fait le dictateur.

Nous n'en pourrions pas dire autant de certains ministres qui rêvent sa chute et qui conspirent pour établir le despotisme aussi bien en France qu'au-delà des Pyrénées.

Pour ébranler le gouvernement espagnol, le Journal des Débats lui demande souvent compte de ses actes. Quels avantages l'Espagne a-t-elle recueillis de son nouveau gouvernement? répète-t-il à satiété.

Nous allons sur ce point lui répondre succinctement.

Nous l'avouons, il n'y a rien de changé depuis la grande révolution du mois de septembre; mais, sans cette révolution, tout était changé, et la constitution de 1837 et les privilèges des municipalités disparaissaient.

La révolution de septembre a eu pour but principal de maintenir, et non de changer. Elle a fait rebrousser chemin à la contre-révolution; elle a consolidé l'œuvre de 1812 et de 1836; elle a appelé aux affaires les partisans du progrès; elle a donné la paix à l'Espagne, et on ne peut pas lui imputer le trouble suscité en ce moment par Christine; enfin elle a appris à une nation long-temps sujette de rois absolus qu'elle pouvait, par le fait même de sa souveraineté, se passer de leurs services. C'est là quelque chose de significatif; c'est là aussi ce qui trouble nos ministres et ce qui explique leur conduite.

S'ils n'osent pas intervenir directement pour Christine, il faut l'attribuer à leur couardise; ils iront même jusqu'à la désavouer si elle succombe, et, avant peu, nous la verrons peut-être gardée à vue comme don Carlos.

Quelle a été la cause de la détention préventive de don Carlos? N'est-ce pas qu'on craignait de sa part quelque tentative de guerre civile? N'est-ce pas aussi qu'on voulait donner au gouvernement d'Espagne quelques gages de bonne amitié?

Il nous semble qu'il y a maintenant parité dans les deux positions, et qu'il y a identité de motifs de détention. Que Christine y songe, les hommes qui l'ont encouragée à la guerre civile pourraient bien, au besoin, la punir de son insuccès par la prison. Nous sommes arrivés à une époque où nous voyons des choses plus étranges.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Voici la dernière dépêche télégraphique publiée par le gouvernement :

Bayonne, 10 octobre, 8 heures du matin.
Le chef du bureau maritime à M. le ministre de la marine.
On m'écrit du port du Passage, hier au soir, ce qui suit :

n'arrivera que les espérances, les désirs, les nobles passions de l'homme soient tellement satisfaits tous ensemble qu'il n'y ait plus de place pour le découragement, pour le désespoir, et dès lors pour la monomanie; jamais on ne mettra le plaisir à l'abri de tout excès, de tout désordre, et la souffrance le suivra quelquefois. C'est pour cela que nous considérons le dévouement comme le premier des éléments qui devront toujours protéger le monde.

Bien que le dévouement soit en tout temps utile, on peut dire que jamais il ne le fut plus que de nos jours, tant le désordre social a créé de malaise et d'iniquités. Aussi bien le conseil-général du département du Rhône disait-il déjà en 1820 : « Où en serait-on, dans notre cité populeuse et manufacturière, si les portes d'un pareil asile venaient à se fermer?... Si l'hospice de l'Antiquaille n'existait pas aujourd'hui, il faudrait le créer demain. »

En 1838, cet hospice comptait 590 pensionnaires, dont 290 aliénés : 120 hommes, 170 femmes. Depuis cette époque, de nouvelles et importantes constructions ont été ajoutées aux bâtiments existants, et le nombre des malades admis s'est accru en proportion. Mais la quantité des malheureux ayant besoin de secours va croissant incessamment dans des rapports qui épouvantent, et, soit pour leur faire place, soit pour obtenir des conditions de guérison plus favorables, l'on ne parle de rien moins que de transporter ailleurs le refuge des aliénés, dès que les ressources financières du département permettront cette utile réforme.

Dans la même année 1838, pour l'accomplissement des travaux de la maison, 115 officiers ou employés partageaient entre eux le service. Les frères hospitaliers étaient au nombre de vingt-sept, et les sœurs au nombre de soixante-sept environ. C'est vraiment

partie historique de l'Antiquaille (Lyon ancien et moderne, 1838), nous en remarquons deux dont nous demandons la permission de dire quelques mots à nos lecteurs. Le premier passe lentement la main sur son front et laisse échapper un long soupir de sa poitrine; il est doué d'une physiologie triste et douce. Professeur distingué d'un des lycées de Paris, c'est l'homme qui a parlé son indignation de poète contre l'empereur Napoléon qui étouffait à la fois la liberté de la presse et celle des peuples. Le ministre de la police Fouché, — que les mitraillades de Lyon nous ont fait déjà trop connaître, — le fit enfermer pendant deux ans à Bicêtre. Là, le feu dévora le lit du pauvre prisonnier, et, pour châtier un d'un incendie dû au hasard, celui-ci fut envoyé pour le reste de ses jours sous les verrous de Pierre-Châtel (Ain). De désespoir, l'ancien professeur devint fou, fut conduit à l'Antiquaille,

« Les opinions sont partagées à Saint-Sébastien. La garnison de la citadelle a cédé son poste à la milice qui est contraire au mouvement et maîtresse de la ville. Les hostilités sont commencées entre Urbistondo et le général Alcalá; ce dernier fait courir le bruit que le mouvement a été comprimé à Madrid et les principaux instigateurs châtiés, et qu'Espartero se dirige sur les provinces basques avec quatorze bataillons et un régiment de cavalerie.

» Deux régiments de la garde, sur la frontière de la Navarre, se sont prononcés pour le mouvement. »

D'après une dépêche télégraphique du 9, Madrid, dit le Messenger, était tranquille le 5 au soir; mais les dépêches manquaient et le courrier était intercepté.

Le feu ouvert à Pampelune le 5 avait été motivé par un engagement sans aucun résultat entre Ortigosa et les troupes de Ribera, en dehors de la place. O'Donnell aurait déclaré qu'il en agirait ainsi chaque fois que les siens seraient attaqués.

Le Journal des Débats annonce que Madrid était parfaitement tranquille le huit au soir. Il paraît bien difficile qu'on ait pu recevoir le 10 à Paris des nouvelles de Madrid du 8 au soir. Aussi pensons-nous que c'est une faute de typographie qui fait dire au Journal des Débats le 8 pour le 5 au soir.

D'après des nouvelles officielles, il paraît que le mouvement a bien de la peine à se prononcer même parmi les populations les plus fuéristes. Jusqu'à ce moment, en effet, nous ne voyons guère que des militaires s'insurger, et ces militaires sont achetés. Les députations provinciales de Biscaye et d'Alava, les plus disposées à combattre pour leurs bourgeois ou villages à s'armer. O'Donnell n'est pas encore descendu de la citadelle de Pampelune où il s'est enfermé. On disait, le 6, que Ribera, qui avait déjà réuni 4,000 hommes, se disposait à l'attaquer.

Nous croyons maintenant que tout l'avenir de cette levée de boucliers est dans les premières nouvelles qu'auront reçues de Madrid les insurgés. Si la conspiration de Madrid avorte, et si Espartero triomphe sur ce point, ainsi que nous le pensons, O'Donnell n'attendra pas que les généraux Ribera, Alcalá, Concha et peut-être Espartero en personne viennent lui livrer combat; il se hâtera de repasser la frontière et de se retirer en France. Si, au contraire, le mouvement de Madrid a quelque succès, ce qui n'est rien moins que probable, alors O'Donnell tâchera de gagner du terrain et d'avancer vers la capitale; mais ce danger ne nous paraît nullement à craindre.

— Il est impossible de discuter sur les affaires d'Espagne avec plus de mauvaise foi que ne le font certains journaux ministériels. Ecoutez, par exemple, la Presse; elle vous dit, avec son sang-froid ordinaire, qu'une insurrection qui, comme celle des provinces basques, soulève les masses elles-mêmes, prouve que le gouvernement d'Espartero n'est un gouvernement populaire qu'en Angleterre. Un tel raisonnement dans les colonnes de la Presse témoigne qu'il y a un parti pris de la part des organes du ministère de se servir de tous les moyens pour dénigrer le gouvernement d'Espartero et la révolution espagnole.

D'abord, il est faux que l'insurrection qui vient d'éclater au nom de Christine ait soulevé les masses. Les populations, au contraire, se sont montrées beaucoup plus prudentes,

ici la place de ces ames que brûle l'ardeur d'une religion éclairée, toute d'indulgence, toute de soulagement. Si toutes les maisons religieuses s'appliquaient, ainsi que les sociétés hospitalières, à secourir les maux de nos frères; si leur isolement inutile se changeait en généreuse assistance sous le contrôle de citoyens clairvoyants, bien loin que quelqu'un les vit s'élever avec défiance, tous les partis politiques les béniraient, et les hommes patriotes, autant et plus que les autres, s'en applaudiraient, puisqu'ils voient de plus près chacun des maux sans nombre qui rongent le peuple.

Or, voici ce qu'il advint à l'hospice de l'Antiquaille vers l'an 1809. Les sœurs apprirent qu'une nouvelle compagne voulait se joindre à elles, et déjà l'on disait que, pour se consacrer au secours des infortunés, celle-ci renouçait à un heureux avenir, à une douce aisance. Les hospitalières s'arrêtèrent peu à l'idée de pareils sacrifices, car presque toutes avaient trouvé en elles une force semblable; mais voici ce qu'elles pensèrent : la pauvre enfant a bu à la coupe des déceptions du monde, et le tourment est entré dans son cœur; faisons-lui une place, et que près de nous la paix et l'affection lui reviennent.

L'opinion de ces femmes était vraie en partie, nous le saurons bientôt. Pour le moment, voyez graver le long du rude sentier de la colline cette pauvre jeune fille : voici la compagne qu'attendent les sœurs de l'Antiquaille, et peut-être la reconnaissez-vous encore, car c'est Louise. Oui, ce sont bien là ses longs regards pleins de mansuétude; l'empreinte d'une gravité triste et bienveillante est encore sur son front; ses traits ont pris la noblesse et la régularité sévère

et maintenant, dans ses instants lucides, il compose de petits poèmes ou des traductions qui laissent percer des éclairs de génie.

La seconde personne est la femme d'un ancien officier mort dans une prison où on l'avait jeté pour crime politique. « Après avoir suivi son mari dans plusieurs campagnes de l'empire, cette femme est devenue folle à la nouvelle de la mort de celui-ci. — Elle a cinquante ans environ, et sa figure conserve encore un air fier qu'on chercherait vainement sur celles de ses compagnes. Qu'un étranger se présente dans la salle, elle s'empresse autour de lui comme si elle était chargée de l'introduire. « Ces femmes sont folles, lui dit-elle tout bas, ayez soin de ne pas les irriter. » Puis, se plaçant en face : « Aimez-vous les Bourbon? » Si, dans la crainte du procureur du roi, vous protestez de votre dévouement et de votre affection, Dieu! quelle tempête vous allez soulever!... Prenez garde qu'elle ne vous saute à la gorge et ne vous fasse pousser malgré vous des cris déditieux. »

Le Dévouement.

(Suite.)

V.

Il existe sur notre colline de Fourvières, à Lyon, une longue ligne de bâtiments irréguliers, mais pittoresques et admirablement exposés aux regards de toute la ville. Trois pavillons les relient entre eux, et de tout cet aspect monumental sort quelque chose de sombre, de grave et d'austère dont l'esprit cherche à se détourner comme d'une leçon qui fatigue. Vous avez deviné l'Antiquaille, *Domus Antiquaria*, nommé ainsi parce que, suivant l'expression de l'ancien historien Claude de Rubys, « on n'y saurait si peu remuer la terre qu'on n'y trouve quelque marque de l'antiquité. » Dieu a voulu que dans l'espace des siècles ce lieu renfermât et confondît dans la même égalité terrestre de la mort les rapprochements les plus criants, les oppositions les plus singulières aux yeux des hommes. Là se touchent toutes les cendres, celles des empereurs et celles des pauvres, celles des persécuteurs et celles des martyrs; là, les chefs de Rome firent quelquefois le bien et plus souvent le mal de Lugdunum; là, Caligula l'infâme dissipa nos trésors et se roula dans de sanglantes orgies; là furent enterrés vivants et torturés nos premiers apôtres de la fraternité chrétienne, saint Pothin et sainte Blandine; là s'arrêtèrent un instant dans la joie les hordes barbares du Nord, puis les rois de Bourgogne, puis les ducs d'Savoie, puis de nobles gentilhommes; là s'établirent, de 1630 à 1792, les religieuses du deuxième monastère de la Visitation; enfin, c'est encore là qu'existe, depuis 1804, l'hospice communal des vénérables, des aliénés, des incurables, des pauvres vieillards et de quelques autres malheureux, infirmités publiques dont l'abord est le plus repoussant.

Que vous semble de toutes ces vicissitudes du palais des Césars? A la vue de l'Antiquaille, l'homme sent bien qu'il est humilié dans son misérable orgueil : la splendeur passe et la misère physique reste; le despotisme s'écroule et le dévouement vient s'asseoir à côté de la souffrance. L'homme peut et doit améliorer le monde à force d'amour et de fraternité, mais jamais, nous le croyons, il ne saura parvenir à bannir complètement de la terre la douleur et le mal; jamais il ne fera que la folie, fruit d'une préoccupation exaltée, ne se trouve à côté des plus hautes intelligences (1); jamais il

(1) Parmi les malheureux aliénés dont parle M. J.-C. Pommet dans la

beaucoup plus réservées que nous ne l'aurions cru. Nous avions pensé d'abord qu'il suffisait, pour faire courir aux armes tous les Vasco-Navarrais, de jeter le cri de *vivent les fueros!* Maintenant nous sommes déçus; nous voyons que même les *fueros*, appuyés par des généraux et des troupes, n'ont plus la puissance de ranimer des provinces épuisées par sept années de guerre civile.

En second lieu, quand bien même les quatre provinces du Nord se seraient soulevées en masse, qu'est-ce que cela aurait prouvé contre le gouvernement d'Espartero? Qu'il n'est pas populaire, direz-vous. Est-ce, par hasard, pour Christine que les députations provinciales, que Bilbao, Vittoria et quelques autres villes ont pris part au mouvement? C'est pour les fueros et rien que pour les fueros. Voyez Saint-Sébastien : cette ville est franchement pour Espartero et contre Christine, parce qu'elle est opposée aux fueros.

Ne faites donc pas aux Basques et aux Navarrais l'insulte de les montrer comme les champions des prétentions de Christine; quant à Espartero et à son gouvernement, ce qui prouve qu'ils sont et doivent être populaires en Espagne, c'est qu'ils sont impopulaires chez vous et ceux que vous servez.

— Nous revenons sur le fait suivant que personne encore n'a expliqué :

La *Presse* a publié, le 9 octobre, deux proclamations du général O'Donnell adressées par lui aux Espagnols à son arrivée à Pampelune. Or, il n'avait pas paru encore en Espagne, le 6, une seule de ces proclamations, et les Espagnols ne les connaîtront peut-être qu'en recevant les journaux de Paris qui les contiennent.

— On avait fait courir le bruit que Marie-Christine était partie pour les Pyrénées. Il n'en est rien. Christine est toujours à Paris, hôtel de Courcelles.

Hier, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la jeune reine d'Espagne qui est née le 10 octobre 1829, il y a eu cour à l'hôtel de Courcelles. *La reine et Mme Adélaïde sont allées féliciter Christine.* Un grand nombre de personnages espagnols ont assisté au *baise-main*. On remarquait M. Olozaga, ministre plénipotentiaire du régent, mêlé à des hommes d'un tout autre régime, comme MM. Zea, Martinez de la Rosa et Torenó.

— On dit que deux émissaires de l'ex-régente sont partis, l'un pour Toulouse, l'autre pour Bayonne, et qu'ils ont mission d'enrôler, s'il est possible, les réfugiés carlistes, auxquels l'Espagne est ouverte par suite de la dernière amnistie. Il s'agirait de gagner ces réfugiés à la cause de la régente, de les réunir et d'en former des corps qui viendraient en aide à l'insurrection.

— Gomez et Villaréal, que l'on avait dit être entrés en Espagne pour se joindre au mouvement, sont encore à Bordeaux. Gomez paraît rallié à la cause de Francisco de Paula. Quant à Villaréal, on dit qu'il a reçu un brevet de lieutenant-général envoyé par Espartero, en même temps qu'un pareil brevet lui était adressé par l'ex-régente; il n'avait encore accepté ni l'un ni l'autre, ni répondu à personne, quand l'insurrection d'O'Donnell est survenue.

— Christine est peu populaire en Andalousie, dit le *Temps*, et au milieu d'une population tranquille et heureuse par sa tranquillité même, l'esprit des gens d'action la pousserait plutôt à la république qu'à la royauté d'Isabelle II.

— Le *Morning-Chronicle* dit qu'O'Donnell, avant de rentrer en Espagne, avait donné sa parole qu'il ne se mêlerait d'aucune intrigue politique. La gloire de Maroto a-t-elle été enviée par O'Donnell, que ce général marche sur ses traces?

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Puisque le cabinet français avait reconnu l'état de choses qui existe en Espagne, il était tenu de garder, dans ses relations avec ce pouvoir établi, les procédés que les gouvernements se doivent entre eux. Non seulement il fallait réprimer les préparatifs de l'insurrection sur notre territoire, mais la loyauté la plus commune faisait un devoir au ministère d'en

avertir Espartero. En négligeant de remplir cette obligation impérieuse, M. Guizot a manqué à la France plus encore qu'à l'Espagne. C'est un nouveau méfait dont les chambres auront à demander compte au cabinet. »

Le *National* dénonce aujourd'hui un nouvel acte de complaisance que vient de faire M. Humann en nommant receveur particulier à Pont-Audemer un jeune homme qui n'avait d'autre titre à cette place que sa qualité de deuxième clerc dans l'étude de M. Lefer, notaire à Paris. Le *National* explique ensuite comment ce jeune homme a été l'objet d'une faveur aussi marquée.

M. Léon Leroy de la Brière, dit-il, vient d'épouser une nièce de M. Guizot. Il lui fallait une dot, c'était une condition *sine qua non* de l'hyménée. Or, l'état est institué pour doter les neveux et les nièces de MM. les ministres, et voilà pourquoi le second clerc de M. Lefer vient d'être nommé à une recette particulière. On voit que l'administration est dans des mains aussi intelligentes que désintéressées.

On prétend que M. Guizot avait rencontré d'abord quelque opposition de la part de M. Humann, mais qu'il en a triomphé en lui rappelant qu'il y a quelques mois il avait enlevé un de ses neveux à une étude de notaire, pour en faire, de deuxième clerc qu'il était aussi, un receveur particulier à Coutances.

Le *National* a été condamné dernièrement à quatre mois de prison et cinq mille francs d'amende à propos des événements de Mâcon. M. de Thorigny, avocat-général, avait raconté devant le jury comment étaient survenus les troubles de Mâcon et comment la force armée avait été dans la nécessité de faire usage de ses armes. La version de M. l'avocat-général différait essentiellement de celle qui était la cause des poursuites contre le *National*. Sept jurés sur douze ont cru à la parole de M. de Thorigny plutôt qu'à la parole du *National*, et la feuille radicale a été condamnée.

La rédacteur du *National* vient d'écrire une lettre à M. de Thorigny, et dans cette lettre il prouve, par les débats ouverts devant le tribunal de Saône-et-Loire, que l'erreur était du côté de M. l'avocat-général, que la vérité était du côté du *National*. Voici le dernier paragraphe de la lettre dont nous parlons :

Au reste, consolez-vous, monsieur, du malheureux succès que votre réquisitoire, s'appuyant sur des documents contraires à la vérité, a obtenu devant le jury de la Seine. Mes concitoyens trompés ont condamné le *National*; mais le tribunal de Mâcon, mieux instruit, a vraiment prononcé son acquittement, et j'ai la confiance que l'opinion publique s'associe à ce nouveau verdict. Cela me suffit pour me faire oublier l'erreur de la cour d'assises. Faisons toutefois des vœux, monsieur, pour que de semblables erreurs ne se renouvelent pas, car il ne faudrait pas qu'elles fussent bien fréquentes pour altérer chez les citoyens cette confiance dans la justice et ce respect pour les magistrats sans lesquels la société court bien plus de périls que lorsqu'elle est troublée par des émeutes.

Chronique.

LYON.

Une jeune fille domestique, nommée Rabatel, s'est précipitée samedi soir du quatrième étage d'une maison de la rue Désirée, et s'est tuée sur le coup. On ignore absolument quelle est la cause qui l'a portée à cet acte de désespoir.

— Un journal assure que les auteurs des lettres qui paraissent, il y a quelque temps, sous le titre de *les Macchabées*, et qui contenaient de violentes diatribes contre M. le cardinal-archevêque de Lyon, viennent d'être découverts.

— Depuis lundi dernier 11 octobre jusqu'à dimanche prochain 17, l'éclairage de la ville de Lyon doit commencer à six heures quinze minutes du soir et finir à quatre heures quarante-cinq minutes du matin.

— Nous nous sommes élevés dans les premiers jours du mois de septembre dernier, à l'occasion de la fête balladoire de la Guillotière, contre la tolérance des jeux de hasard qui

et demandez-vous alors quelle ne dut pas être la pénible impression de Louise en venant librement s'enfermer dans cet hospice, auprès duquel les prisons récemment construites ressemblent à d'élégants et spacieux palais.

Dès qu'elle fut introduite dans cette vie nouvelle, Louise déposa, non sans verser quelques larmes, son costume du monde; une longue et large robe noire enveloppa ou plutôt ensevelit sa taille de jeune fille; un cordon la ceignit, et, dès ce moment, elle put presque dire : Je suis morte pour les joies de la vie; mais j'acquiesce le saint privilège de vivre tout entière pour ses douleurs.

Bientôt l'accueil bienveillant et doucement affectueux que Louise avait d'abord trouvé auprès de ses compagnes se changea en tendresse véritable, et parce qu'elle n'avait plus rien qui l'attachât sérieusement à la société extérieure, elle ne tarda pas à se considérer comme ayant toujours vécu parmi les laborieuses misères de l'hospice.

Nous ne suivrons point la jeune sœur hospitalière au milieu de ses soins nombreux et quotidiens qu'elle prodigue à des maux différents. Il est certaines vertus qui aiment à rester cachées derrière d'épaisses murailles; comme les fleurs les plus suaves, elles croissent, s'épanouissent et meurent dans l'ombre; mais, quelque part qu'elles se cachent, leur parfum monte au ciel ou leur vertu retourne à Dieu.

Superbes courages qui vous posez dans le monde ou même en face de la mort glorieuse que les combats savent donner, venez donc admirer cette pauvre enfant modeste qui, chaque jour et à toute heure du jour, vient dévouer sa jeunesse à la guérison des plaies dont souvent le vice est la cause. Pour elle, point de gloire bruyante, point d'autre récompense que celle de sa conscience; elle s'éteindra sans que la ville qu'elle habite s'inquiète même de connaître son nom.

Et vous, mes nobles dames qui, parées des plus brillants oripeaux de la mode, croyez parfois faire beaucoup pour le malheur en présentant à une jeunesse éblouie vos bourses aux franges d'or, contemplez donc votre sœur qui, le corps caché dans la bure, évite les triomphes de la coquetterie. Sans cesse face à face avec l'agonie, elle se penche pour parler encore de Dieu et des vanités de la terre aux ames des mourants.

Louise s'arrêtait souvent à converser avec de malheureuses folles. Tantôt elle disait à celle-ci : « Prenez patience, il ne vous a point abandonnée; encore un jour de calme, et il va venir. » Tantôt elle caressait le paquet de chiffons blancs que berçait une pauvre mère et elle l'embrassait comme un enfant; tantôt elle apaisait de petites

ne manquent pas, dans ces sortes de fêtes, de s'étaler en plein soleil, alléchant, par une foule de moyens plus ou moins entachés d'escroquerie, les joueurs et les dupes qui perdent parfois des sommes considérables.

Ces jeux, qui, d'ailleurs, sont défendus par la loi, devraient être partout sévèrement défendus par l'autorité municipale des communes.

On a remarqué avec satisfaction dimanche, à la fête balladoire de Saint-Denis, à la Croix-Rousse, l'absence totale de ces jeux dont l'autorité municipale n'a point voulu permettre l'exercice. C'est la première fois que cette mesure est appliquée, et il est juste de compter que M. le maire persistera à l'avenir dans cette sage et salutaire détermination.

Nous espérons que cet exemple ne sera pas perdu pour les administrateurs des communes voisines et que nous n'aurons plus à nous élever contre la tolérance pernicieuse accordée jusqu'ici à ces coupables industriels.

— On vient de découvrir à l'usine à gaz de Perrache, dans les eaux de la cuve dont la cloche avait été frappée et brisée par la foudre dans la matinée du 3 octobre, le cadavre d'un nommé Chipier. Ce malheureux avait été, quelques heures auparavant, admis dans l'usine en qualité de manœuvre. On avait pensé qu'il s'était enfui épouvanté au moment de la catastrophe.

— Dans la soirée de dimanche, sur le quai Bon-Rencontre et à peu de distance du pont Lafayette, un individu qui depuis quelques instants poursuivait une dame a essayé de s'emparer d'un châle qu'elle portait. Quoique très-effrayée, cette dame se mit à crier, et l'arrivée subite d'un agent mit aussitôt en fuite cet audacieux voleur.

— Non-seulement il va être donné un écoulement aux eaux stagnantes qui rendaient en certains temps le cours du Midi inabordable, mais, en outre, on enlèvera les caissons et les pièces d'artillerie dont la présence sur les allées de cette promenade occasionnait des inquiétudes et d'incessantes réclamations.

Tout ce matériel d'artillerie sera transporté dans le milieu de l'hippodrome.

— Mme Meynier, qui a rempli pendant plusieurs années l'emploi de jeunes premières au Grand-Théâtre de Lyon, a reçu de nombreuses marques de sympathie de la part du public parisien, à la suite d'un drame nouveau de MM. Fouché et Alboize, dans lequel elle remplissait le rôle principal.

— L'amiral Baudin, une de nos gloires maritimes, est depuis quelques jours dans notre ville.

— A la suite des pluies de la semaine dernière, la route de Beaujeu à Villefranche, par le village d'Arniac, est devenue sur plusieurs points impraticable. A la descente de Marsaugle, des éboulements considérables ont eu lieu, et les voitures sont obligées de passer par Saint-Georges. Ce détour augmente le trajet de quatre kilomètres au moins.

— Une tranchée ouverte sur le quai de Bourgneuf pour la recherche d'une fuite de gaz avait été comblée; mais le pavé n'était pas encore refait. Il en est résulté que la route d'un omnibus de Villefranche ayant passé sur cette terre détrempe par la pluie, l'omnibus a versé; mais aucun des voyageurs n'a été blessé.

— Les balances nécessaires pour le nouveau système de conditionnement sont arrivées de Paris où elles ont été fabriquées. Tout fait espérer que ce mode de conditionnement si long-temps désiré pourra être mis en activité dès le 1^{er} novembre prochain.

— Ces jours derniers, deux personnes dont nous ignorons les noms et qui se trouvaient dans un char-à-banc traîné par un cheval, ayant voulu suivre sur le bord de la Saône le chemin qui conduit de Saint-Rambert à Vaise, ont failli périr. Arrivées peu plus bas que la Sauvagère, elles crurent pouvoir passer sans danger sur ce chemin qui est couvert d'eau depuis plusieurs jours et poussèrent leur cheval en avant; mais bientôt l'animal perdit pied et la voiture resta suspen-

rualité et faisait taire des querelles. « Le mal qui leur a enlevé la raison, se disait-elle, ne leur a-t-il donc laissé que les soucis passionnés de la vie? » Et toujours sa parole était douce pour toutes, et les malades, souvent accroupis autour de la salle, se levaient et souriaient à son approche comme à la venue d'un bon ange.

D'autres fois, Louise s'approchait de malades contagieuses au simple toucher, et ses soins rendaient la santé aux corps en même temps que ce qu'elle disait donnait la joie aux âmes.

Mais le lieu où brillait avec le plus d'éclat l'expansive charité et la persuasive tendresse de la jeune sœur était, sans contredit, l'espèce de prison retirée où sont confinées les femmes de mauvais vie. Louise avait pitié de ces femmes dont l'amour fut la première cause de ruine et que la misère conduisit souvent seule au mal. Alors n'était pas encore instituée, comme succursale de l'Antiquaille, la Providence ou maison de refuge des filles repentantes qui veulent s'arracher à la nécessité du vice par l'habitude du travail; mais Louise appelait de ses vœux et conseillait la fondation d'un pareil établissement. En attendant, on la voyait chercher à prémunir les malheureuses remises à ses soins contre les désirs de l'oisiveté dans le crime. Quelle touchante éloquence décollait alors de ses lèvres, et comme sa foi religieuse, venant en aide à ses sentiments de délicatesse féminine, lui inspiraient de nobles exhortations ! « O mes amies, leur disait-elle, quelle paix de l'âme, quelle douceur de la vertu vous sacrifiez à un fatal entraînement ! Les abords seuls de la route du bien sont difficiles. Ayez la force de vouloir y rentrer et les obstacles s'aplaniront; ce que vous appelez privation fera bientôt votre joie la plus chère. Je ne vous parle pas des maux et du déshonneur que le vice procure; hélas ! vous les éprouvez, et mieux valent cent fois les pénibles épreuves de toute fille honnête. Je ne vous parlerai pas de vos mères et de vos sœurs qui pleurent sur vous, ainsi que le bon père de la parabole pleurait sur son fils prodigue et égaré; mais je fais un appel à vos souvenirs de première jeunesse, et je vous demande s'il ne vous est pas resté quelque bon souvenir des charmes tranquilles de l'innocence. Dites, dites, vous rappelez-vous votre enfance?... »

Souvent alors des pleurs s'échappaient des yeux de ces misérables filles de joie, et dans les bras de Louise plusieurs s'étaient arrêtées à de bonnes résolutions qu'elles ont exécutées depuis.

Telle était l'occupation ordinaire de Louise.

F. L.A.

(La suite à un prochain numéro.)

que faisait pressentir la figure de l'enfant de la Bresse; sa taille a bien dû s'élaner ainsi, souple et svelte; mais il est évident aussi que Louise a beaucoup souffert depuis que nous l'avons perdue de vue. Le visage de la pauvre fille porte les traces du passage de la petite-vérole, et les larmes y ont à leur tour creusé leur lent et pénible sillon. Maintenant Louise s'avance lentement vers l'asile de la douleur, et si quelquefois elle relève sa tête inclinée, c'est pour jeter le regard d'une inquiète curiosité sur ce monument noir dans lequel va se consumer sa vie, ou bien encore c'est pour porter ses yeux sur cette ville bruyante, sur cette folle agitation auxquelles elle veut de faire un adieu en quelque sorte éternel. Sans doute elle voudrait bien voir aussi, là-bas dans la plaine, les campagnes de sa Bresse chérie; mais la montagne des Chartreux et de la Croix-Rousse semble s'élever tout exprès pour emprisonner sa vue, et Louise, repliant alors ses pensées sur son cœur, sacrifie à Dieu ses regrets, puise l'espérance, la force, et monte plus rapide vers l'hospice.

Voici comment M. Raphaël Flachéron a décrit avec une frappante vérité le triste accès de l'Antiquaille :

« Après avoir franchi une première cour bien étroite et irrégulière où se trouve une porte latérale donnant entrée dans l'église de l'hospice, vous frappez, dans un recoin sombre, à une porte basse garnie de son guichet et assez semblable à celle d'une prison. Le concierge vous l'ouvrira et la refermera promptement sur vous... Vous serez d'abord introduit dans une cour claustrale presque rectangulaire, encombrée de plusieurs masures, dont le cloître, divisé par vingt-six arcades d'inégales grandeurs, sert de promenade aux vieillards pensionnaires de l'hospice, etc. Ce premier corps de bâtiments d'une irrégularité remarquable, et dans lequel vous circulez par des couloirs aux contours les plus incommodes et les plus bizarres qu'on puisse imaginer, renferme les logements de quelques vieillards raisonnables, ceux de l'aumônier et des sous-aumôniers, des frères, des sœurs, de quelques employés de la maison, etc. C'est un *vrai labyrinthe* dans lequel vous êtes conduit par un frère vous servant de cicérone (1). »

Ajoutez à cela que le concierge de la première petite porte voûtée est un aliéné en partie guéri, qui conserve tout juste assez de raison pour répondre aux diverses questions qu'on lui adresse. Représentez-vous encore toutes les fenêtres garnies d'épais barreaux de fer,

(1) Partie architectonique de l'histoire de l'Antiquaille. (Lyon ancien et moderne.)

due au-dessus des eaux. Elles n'eurent que le temps de se jeter en dehors de la voiture qui s'en alla à la dérive, ainsi que le cheval qui a, dit-on, péri.

— Le même jour, un autre malheur est arrivé sous le pont de la Mulatière.

Un habitant de cette localité ayant eu l'imprudence de se jeter dans un bateau avec son neveu, jeune homme de 14 à 15 ans, pour aller à la pêche, le bateau qui les portait, arrivé à un endroit très-dangereux, a chaviré; le jeune homme est tombé dans l'eau, ainsi que son oncle. On est allé à leur secours; mais on n'a pu sauver que ce dernier. Le jeune homme, qui avait long-temps conservé une rame pour se soutenir sur l'eau, a tout d'un coup disparu, après avoir parcouru une grande distance avec ce faible moyen de sauvetage.

— On nous demande pourquoi, parmi les plaques indicatives placées aux coins de nos rues, les unes ont les lettres peintes en blanc sur un fond noir, les autres les lettres peintes en noir sur un fond jaune. Nous répondrons que cette distinction peut être utile, puisqu'au besoin elle sert à indiquer à l'étranger le chemin qu'il doit suivre pour arriver à sa destination. Ainsi, les plaques noires indiquent les rues parallèles au cours du Rhône ou de la Saône, et les plaques jaunes indiquent au contraire celles qui tendent de l'une à l'autre de ces deux rivières. Mais, puisque l'occasion se présente, nous la saisissons pour demander pourquoi, sur beaucoup de points, les anciennes plaques ont été effacées, sans que jusqu'à présent on se soit mis en peine de faire repeindre autre chose que le fond noir ou jaune; pour ce qui est des caractères, on n'y a pas songé, ce qui fait qu'une infinité de nos rues sont depuis plusieurs jours sans aucune espèce de nom.

(Courrier.)

Paris, le 11 octobre 1841.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le ministère est hautement accusé depuis quelques jours par tous les organes de la presse indépendante d'avoir favorisé la tentative de contre-révolution qui vient d'être faite en Espagne. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a démenti aucune des accusations portées contre lui, et, en bonne conscience, il n'en avait pas le droit.

Nous sommes maintenant en mesure de préciser ces accusations, et nous demanderons, par exemple, comment il se fait que le *Moniteur parisien*, qui est sinon l'organe officiel, au moins l'organe non désavoué du gouvernement, et qui, à ce titre, reçoit une subvention du ministère, nous demanderons comment il se fait que ce journal soit ouvert à toutes les communications que lui adresse Marie-Christine; nous demanderons encore pourquoi M. le ministre de l'intérieur, dans la correspondance qui part de ses bureaux, fait attaquer Espartero et témoigne des sympathies pour la cause de l'ex-reine d'Espagne.

On a reçu à Paris l'ambassadeur espagnol, on l'a considéré comme le représentant d'un pouvoir régulièrement établi, on a traité avec lui, et maintenant on trahit ostensiblement le gouvernement dont il est le mandataire. Y a-t-il là de la bonne foi, et la politique française, qui a été si long-temps une politique de loyauté, devrait-elle se signaler par de pareils actes?

— La circulaire de M. Martin (du Nord) contre les comités réformistes sera-t-elle mise à exécution? Nous avons quelque raison d'en douter. En effet, depuis quinze jours que cette circulaire a été adressée à tous les chefs de parquet, nous n'avons pas appris qu'aucune poursuite ait encore été dirigée contre les comités en exercice, et pourtant ces comités subsistent toujours. Le comité central de Paris n'a pas renoncé à l'œuvre qu'il a entreprise; aucun des cinquante membres qui le composent n'a donné sa démission.

Nous ne présentons pas cette observation pour mettre le ministère public en demeure de commencer des poursuites. Nous aimons mieux croire que M. Martin (du Nord) a reconnu qu'il s'était trompé, qu'il avait outrepassé son droit et exagéré son devoir.

— Encore un nouveau procès fait à la presse. La *Revue de l'Est*, qui paraît à Bar-le-Duc (Meuse), annonce que des poursuites sont intentées contre son gérant, M. d'Oincourt, à raison de deux articles qui ont paru dans les numéros de cette feuille du 23 septembre et du 7 octobre. Trois délits lui sont imputés, savoir: 1° attaque contre le respect dû aux lois; 2° apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi; 3° excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

— Le *National* assure qu'en ce moment les chances que M. Plougoulin avait de rentrer dans la magistrature ont considérablement diminué, et que l'ex-procureur-général de Toulouse songe très-sérieusement à acheter une place d'avocat à la cour de cassation. Nous ne voulons pas croire pourtant que le pouvoir se résigne à se passer des services que peut lui rendre un homme comme M. Plougoulin.

— On dit que M. de La Tourneille l'a emporté sur M. Chegaray, son co-sollicitant, et qu'il ira à Rouen en qualité de procureur-général. Nous ne savons ce qui a pu faire donner la préférence à M. de La Tourneille qui était autrefois l'inférieur de M. Chegaray et qui a moins de capacité que lui.

— Nous avons annoncé dernièrement que M. de Bourqueney se rendait comme ministre plénipotentiaire à Constantinople. Les journaux toriens ont parlé de cette nomination avec une satisfaction visible, et le *Morning Post* ajoute qu'elle n'est qu'un marche-pied destiné à faire passer sous peu M. de Bourqueney à une dignité et à un poste plus important. Une correspondance du 5 octobre, adressée au *National*, assure que si le *Morning-Post* avait voulu être moins réservé, il eût dit qu'il ne s'agissait de rien moins que de faire retourner M. de Bourqueney à Londres, avec le titre d'ambassadeur auprès de la cour britannique.

« Je crois, dit le correspondant du *National*, pouvoir vous assurer que telle est aujourd'hui la pensée de M. Guizot, qui croit par ce moyen être agréable à la fois à nos toriens et à une personne auguste. M. de Saint-Aulaire lui-même ne

s'en plaindra pas, car il a beaucoup de peine à s'acclimater à nos mœurs et à notre politique. »

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 OCTOBRE.

Les fonds anglais étant arrivés en baisse de 7/8 0/0, la rente a été offerte au café à 79 35; puis on a donné à 79 25 et même 22 1/2. Le premier cours au parquet a été 79 30.

On a ensuite fait à 79 25, puis la rente est montée à 79 50; elle a ensuite fléchi, et elle a fermé à 79 40 au parquet et à 79 35 dans la coulisse.

5 0/0, 114 5/8; 4 1/2 0/0, 1000 0; 4 0/0, 98 30; 3 0/0, 79 25; banque, 3330 00; obligations de Paris, 1285 00; Naples, 104 00; dette active d'Espagne, 20 7/8; Etats Romains, 104 0/0; 5 0/0 belge, 101 1/4; 3 0/0 belge, 00 00; banque belge, 762 50; Caisse Lafitte, 1032 50, 5062 50.

On lit dans la Gazette du Midi :

Le recensement a commencé samedi dernier à petit bruit sur le boulevard Longchamps, à Marseille. Inutile de dire qu'il s'annonce de la manière la plus illégale, c'est-à-dire que le contrôleur se présente seul. Quelle est l'obstination de l'autorité à violer les formes constamment suivies, les seules garanties d'une évaluation à la fois légale et paternelle? La municipalité de Marseille ne refusait pas son concours; pourquoi dès lors l'écart de l'opération?

Cette marche est d'autant plus inexcusable, que plusieurs villes importantes viennent de voir l'autorité reconnaître les droits municipaux en laissant la mairie diriger le recensement financier. C'est ce qui vient d'avoir lieu notamment à Bayonne, où la *Sentinelles* nous apprend que le maire en personne a conduit l'opération. Par là même tout obstacle a disparu, et toutes les portes se sont ouvertes.

De tels actes prouvent jusqu'à l'évidence combien il y a eu absence de bonne foi dans le système soutenu par tant d'arguments de tout genre, et qui, malgré ce déploiement de phrases et de baïonnettes, n'a pas même reçu une exécution générale.

M. Rivière de Larque a été élu député par le collège électoral de Mende (Lozère) à la presque unanimité des votes.

Nous lisons dans le Précurseur de l'Ouest :

On parle depuis quelques jours à Angers d'arrestations qui auraient été faites dans cette ville, dans plusieurs communes du département et à Nantes, arrestations qui se rattacherait à l'importante découverte d'une bande de voleurs et d'escrocs organisée sur les bases les plus larges. Des arrestations très-nombreuses ont eu lieu, en effet, et la police est sur les traces d'une association de malfaiteurs puissamment établie et ayant des ramifications très-étendues et très-considérables dans l'Ouest. Il est question, en grande quantité et pour de fortes valeurs, d'escroqueries, de vols de bijoux et de marchandises diverses. Il a même encore été question de crimes plus graves, d'assassinats et d'empoisonnements commis par quelques-uns des membres de cette bande, mais ailleurs et antérieurement. Une instruction se poursuit avec activité sur tous ces faits.

Parmi les personnes arrêtées, on cite un individu qui, depuis un an environ, habitait Angers, et qui se disait faussement courrier de la malle-poste de Nantes à Bordeaux. Cet individu paraît être l'un des principaux chefs de la bande. On cite encore un jeune homme appartenant à une famille honnête, riche et honorée de l'une des villes importantes de l'Ouest.

Nous avons annoncé, d'après un journal belge, que deux ouvriers français avaient été arrêtés à Bruxelles, comme prévenus de complicité dans l'attentat de Quénilset.

Nous lisons dans le *Patriote belge* que les deux ouvriers, qui se nomment Gigot et Gandrieux, ont été arrêtés à la suite d'un banquet patriotique à Bruxelles, et que rien n'indique encore qu'il y ait contre eux prévention de complicité dans l'attentat du faubourg Saint-Antoine. Quoiqu'il en soit, ces deux ouvriers français sont tenus au secret dans la prison de Bruxelles. Depuis douze jours, leurs amis et leurs compagnons ont vainement cherché à savoir la prévention qui pèse sur eux.

Le bruit s'est répandu à Caen, dit le *Haro*, que deux faillites considérables avaient eu lieu à Londres dans le commerce des blondes. On dit que, par suite, la place de Caen éprouvera des pertes importantes.

Il s'opère à Metz, dit le *Courrier de la Moselle*, quelque chose qui ressemble au désarmement; cela s'appelle un nivellement. On fait partir pour Toulouse environ 700 chevaux des régiments d'artillerie qui tiennent garnison à Metz. Les batteries qu'on avait mises sur le pied de guerre ne compteront plus que 100 chevaux chacune.

Les principales dispositions de l'acte du congrès américain qui a force de loi aujourd'hui aux Etats-Unis sont celles qui suivent :

Sur tous les articles importés aux Etats-Unis, depuis et après le 13 septembre 1841, il sera imposé et perçu, sur tous les articles qui sont admis en franchise de droits ou qui paient des droits montant à moins de 20 pour 100 *ad valorem*, un droit de 20 pour 100 *ad valorem*, excepté sur certains articles énumérés dans l'acte et qui continuent à payer le droit de l'ancien tarif.

La loi ayant pour titre: *Loi pour exempter du droit le fer préparé pour les chemins de fer ou plans inclinés*, approuvée le 14 juillet 1832, est rapportée par la présente loi, et un droit de 20 pour 100 *ad valorem* sera perçu sur ce fer. Il est arrêté que cette abrogation n'aura d'effet et que ce droit ne sera perçu que le 3 mars 1843 sur les rails des chemins de fer qui seront importés conformément aux dispositions de cette loi, et placés sur un chemin de fer ou plan incliné dont la construction a été déjà commencée, et qui seront nécessaires à son achèvement.

Avant le 2 février prochain, les vins de France ne seront pas soumis, par les dispositions du présent acte ou par toute autre loi, au paiement d'un droit plus élevé que celui qui suit, savoir :

Sur les vins rouges en cercles, 6 centimes par gallon;
Sur les vins blancs en cercles, 10 centimes par gallon;
Sur les vins français de toutes sortes en bouteilles, 22 centimes par gallon.

Il est arrêté qu'il ne sera exigé par cet acte ou toute autre loi, sur les vins rouges de l'Autriche, aucun droit plus élevé que ceux qui sont ou pourront être perçus par cet acte sur les vins rouges d'Espagne importés en cercles.

Les cafés et les thés continueront d'entrer en franchise de toute taxe.

Nouvelles Diverses.

On annonce que tous les protestants détenus actuellement à Clairvaux vont être incessamment transférés, au moyen de voitures cellu-

lares, à Entisheim (Alsace), établissement pénitentiaire auquel sera attaché à l'avenir un ministre protestant.

— Le goût des exercices violents n'est pas encore complètement éteint en Bretagne; les enfants de l'Armorique saisissent fréquemment l'occasion de déployer leur amour des luttes et des jeux bruyants. Cette année a été signalée par plusieurs luttes dans l'arrondissement de Lannion. A Confort-en-Berhet, les luttes avaient réuni, le lundi 27 septembre, plus de 3,000 hommes, malgré une pluie battante. Plus de quarante lutteurs sont entrés en lice, et plusieurs ont déployé une force et une adresse remarquables; un mouton était le prix principal de la journée. Des courses d'enfants et d'hommes dans des sacs avaient ouvert la fête. Une partie de la collecte faite en cette circonstance parmi les notables de Berhet doit être distribuée aux pauvres de la localité. On n'oublie jamais le pauvre dans les réjouissances bretonnes.

— Les prix, à la halle aux blés de Paris, continuent à hausser d'une manière vraiment inquiétante. La taxe officielle est aujourd'hui bien au-dessus du chiffre qui porte le pain à 35 cent. le kilogramme de première qualité. Voici, en outre, quelle est la situation réelle de la bourse des céréales, à la date du 8 octobre: approvisionnement, 6,126 sacs; cours moyen du jour, 63 fr. 99 c.; taxe, 62 fr. 21 c.; vente du jour, 1,990 sacs.

— Il y aura en 1842 cinq éclipses, dont trois de soleil et deux de lune. De ces cinq éclipses deux seulement seront visibles pour nous. La première, de lune, arrivera le 26 janvier, et la seconde, de soleil, le 8 juillet. L'éclipse de soleil du 8 juillet sera partielle (environ 9 doigts) pour la latitude de Paris, mais totale dans une partie du midi de la France. La portion du territoire français sur laquelle passera l'ombre portée par la lune est renfermée entre deux lignes, dont l'une, septentrionale, passe un peu au sud de Die, d'Alais, de Pamiers, de Bagnères-de-Luchon, et l'autre, méridionale, un peu au sud de Nice et de Toulon. Les villes de Foix, Narbonne, Carcassonne, Bédarieux, Marseille, Draguignan, Castellane et Grasse sont comprises entre ces limites. L'éclipse sera à la fois centrale et totale à Digne et à Perpignan.

— Voici le relevé des dépenses du lord intendant de la maison de la reine Victoria pendant l'année 1840: Pain, 2,350 liv. st.; beurre, fromage et œufs, 5,153; lait et crème, 4,500; viande de boucherie, 10,000; volaille, 4,260; poisson, 2,488; épicerie, 5,000; huile, 1,350; fruits, 1,980; légumes, 420; vins, 5,250; liqueurs, 2,000; ale et bière, 3,000; bougies, 2,159; papeterie, 870; chandelles de suif, 750; lampes, 5,950; chauffage, 6,980; meubles, 400; chandronnerie, 950; porcelaine, 1,576; linge, 11,993; blanchissage de linge de table et autres, 3,250; vaisselle plate, 255.

Total des dépenses annuelles de la maison de la reine, 69,765 liv. st. (1,744,123 francs).

— Les 57^e et 63^e régiments de ligne et le 10^e de chasseurs à cheval, qui vont quitter Paris, ont été passés en revue ces jours derniers par le roi. Ainsi que cela avait eu lieu pour les régiments passés en revue précédemment par le roi, plusieurs croix ont été distribuées.

Ces régiments ont ordre de se rendre, le 57^e à Verdun, où il a déjà un bataillon; le 67^e à Angers, le 10^e chasseurs à Maubeuge.

Ils sont remplacés par le 22^e léger, le 68^e de ligne, tous deux de nouvelle formation, et le 3^e lanciers, qui tient depuis long-temps garnison à Versailles.

Comme d'ordinaire, pendant la revue, la garde municipale et une nuée de sergents de ville tenaient les curieux à distance des grilles du Carrousel.

Après la revue, les ministres se sont réunis en conseil, sous la présidence du roi.

— M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne, a eu dimanche matin une longue conférence avec M. Guizot; il est sorti du ministère des affaires étrangères à une heure et demie, et bientôt après M. Guizot est sorti lui-même pour se rendre aux Tuileries, où le conseil se réunissait à deux heures.

— La jeune reine Isabelle, née le 10 octobre 1830, entre dans sa douzième année.

On lit dans le Temps :

Le comte de Cléonard, ancien ministre de la guerre, est à Bayonne. On le suppose chargé de diriger de là les réfugiés carlistes sur les points les plus importants.

Le baron de Meer, ancien capitaine-général de la Catalogne, vient de se rapprocher de la frontière. Le général Pavia, dont nous avons annoncé le départ de Paris en même temps que celui de Ramon Narvaez, le devance en Catalogne.

Variétés.

L'*Almanach populaire* paraîtra dans quelques jours. Nous détachons de ce petit livre, que nous n'avons plus besoin de recommander aux sympathies des patriotes, quelques pages intéressantes écrites par un magistrat de la cour royale de Paris, membre de la chambre des députés. M. Auguste Portalis, auteur de l'article qu'on va lire, a voulu, cette année comme l'année dernière, être compté au nombre des collaborateurs de l'*Almanach populaire*, dont les principes modérés autant que progressifs doivent inspirer une égale confiance aux amis de l'ordre et aux partisans de la liberté.

LES CLÉS DE LA BASTILLE.

Le 14 juillet au soir 1789, c'était fête au faubourg Saint-Antoine. La population, qui avait combattu durant tout le jour et qui avait triomphé de la tyrannie, était de retour dans ses foyers. Les pères, les enfants s'appelaient: chacun cherchait et embrassait les êtres qui lui étaient chers. D'autres hommes parcouraient les différents quartiers de Paris et les faisaient retentir de leurs clameurs; mais les nobles ouvriers de la liberté, ceux-là qui avaient réellement exposé leur vie pour la plus sainte des causes, étaient rentrés dans leurs maisons avec une simplicité héroïque. Là, ils répondaient comme des Romains aux tendres reproches qui leur étaient adressés par leurs femmes. Les vainqueurs de la Bastille avaient la conscience de la légitimité de leur victoire, et, peu soucieux de se mêler aux tumultes d'une joie sans péril et sans gloire, ils étaient revenus vers leurs familles comme après une bonne journée. Seulement, comme c'était un grand jour, que c'était le premier d'une ère nouvelle, qu'à dater de ce jour il n'y avait plus de manants et de vilains, mais un peuple libre et puissant, les ouvriers avaient placé des lumières sur leurs croisées en signe de réjouissance.

La grande rue du faubourg Saint-Antoine était étincelante de feux, et, au milieu de ce patriotique incendie, resplendissait d'un éclairage extraordinaire la maison d'un brasseur. Là demeurait un homme modeste, mais plein de résolution et de courage. Durant le jour, il n'avait pas quitté les postes les plus périlleux, quoiqu'il fût père de famille et riche. On l'avait vu combattre aux premiers rangs, sans affectation et comme si c'était sa place. Il avait plusieurs fois dirigé les tirailleurs; il avait aussi donné des soins aux blessés, et, l'un des premiers, il avait pénétré dans l'enceinte de la Bastille; et, tandis que les uns s'étaient assurés des vaincus et que les autres promenaient, en guise de trophées, quelques prétendues clés de la citadelle, lui, il avait songé aux malheureux prisonniers ensevelis dans les cachots, et il avait voulu, avant tout, les délivrer.

Ce brasseur était Santerre. Il était connu par son humanité et sa

douceur. D'une stature peu élevée, de formes délicates sans être faibles, d'une grande recherche et d'une extrême propreté dans ses habitudes, il semblait destiné à demeurer étranger aux luttes populaires. Son œil bleu, sa voix douce, ses cheveux châtain-clair ne semblaient pas devoir appartenir à un tribun. Santerre ne l'était pas non plus. Mais précisément à cause de cette douceur naturelle qui accompagne souvent les plus énergiques convictions, il passait, avec raison, pour être un des plus violents ennemis de la tyrannie, de l'arbitraire et du despotisme, dont la Bastille était à la fois le rempart et le symbole. Santerre, conduit par son patriotisme et son humanité, avait été l'un des vainqueurs de la Bastille. Il lui a fallu des efforts inouïs, à lui et à quelques personnes qui le suivaient, pour briser les portes des cellules où se trouvaient les prisonniers. Armé d'un flambeau, il était descendu jusques dans cet obscur réduit où vivait depuis un demi-siècle cet homme à barbe blanche, qui avait perdu à la fois la conscience de son nom, de sa famille, de son pays, et qui, rendu à la lumière et face à face avec des hommes, perdit le dernier vestige de sa raison, crut qu'il avait cessé d'exister, et ne put jamais révéler aucune des circonstances qui auraient aidé à le faire reconnaître.

Santerre soutenait ce vieillard inconnu par les bras et le ramenait dans la cour du gouvernement, lorsque les six autres prisonniers, délivrés miraculeusement, arrivèrent avec leurs libérateurs et bénirent le jour qu'ils n'espéraient plus revoir. Il les conduisit tous chez lui, les entourant des soins les plus tendres, au milieu de sa famille; et c'est pendant qu'il leur faisait prendre quelques aliments et cherchait à ménager leur sensibilité si vivement excitée, qu'un homme demanda à lui parler.

Aussitôt introduit, cet homme s'exprima ainsi : « J'étais l'un des serviteurs du gouverneur de la Bastille et l'un des surveillants de cette prison. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais aggravé aucune souffrance, et que, dans la limite de mes devoirs, j'ai été charitable et bon. J'ai été chargé par le gouverneur de brûler tous les registres et papiers de la prison, de briser et d'anéantir tous les instruments et objets qui pouvaient tomber au pouvoir des assiégeants. Vous n'avez pas donné le temps de consommer cette destruction. Je vous apporte les deux clés qui me restent; c'a été sans doute la vo-

lonté de Dieu. Je vous apporte ces deux clés parce que vous avez été aussi humain qu'intrépide, et qu'il n'a pas dépendu de vous que personne ne pérît après la victoire. »

Santerre accepta ces deux clés en disant qu'il en serait dépositaire au nom du faubourg Saint-Antoine. D'autres clés furent, dit-on, données à Brissot, d'autres à Lafayette, d'autres à Linguet, d'autres à Mirabeau. Brissot, Linguet et Mirabeau avaient eux-mêmes été prisonniers de la Bastille, et ils avaient quelques droits à ces débris. Lafayette y avait plus de droits encore : cette citadelle eût été certainement son tombeau si elle eût résisté à la fureur du peuple. Quoi qu'il en soit, du reste, de l'origine de ces diverses clés, leur authenticité ne saurait jamais être comparée à celle des clés remises au brasseur Santerre, à la connaissance de toute la population du faubourg Saint-Antoine, et le jour même de la prise de la Bastille.

Santerre conserva religieusement son précieux dépôt. Les deux clés étaient de dimension inégale. Il alla lui-même en faire l'essai sur les lieux. La plus grosse ouvrait l'une des portes de la tour de la Liberté, et la plus petite ouvrait l'une des calottes de cette tour. Par une sauvage ironie, la tour de la Liberté était la plus austère et la plus noire des huit tours de la Bastille; les calottes étaient les cachots situés immédiatement au-dessous de la plate-forme, lesquels étaient insupportables par le froid en hiver et la chaleur en été. Jamais Santerre ne revit celui qui lui avait remis les deux clés; mais leur destination spéciale fut reconnue avant que l'œuvre légitime de la destruction n'eût sonné pour cette citadelle. On n'eut pas besoin de payer beaucoup d'ouvriers pour démolir la Bastille; le peuple en fit les frais, et chacun en emportait chez lui une pierre. A cette époque, dans toutes les maisons on voyait une pierre de la Bastille; mais, peu à peu, ces pierres ont disparu à leur tour, et peut-être que, dans quelques années, les antiquaires auront bien de la peine à en recueillir quelques-unes et à constater leur sainte origine.

Le patriotisme et la popularité de Santerre le lancèrent dans la politique, et il traversa les orages de notre révolution avec des chances diverses, mais sans que jamais sa probité et son désintéressement fussent même soupçonnés. Loin de s'enrichir, il offrit réellement, sur l'autel de la patrie, sa fortune, son industrie, son patri-

moine et celui de ses enfants. Tout fut par lui englouti dans le gouffre des affaires publiques, d'où les mauvais citoyens sont les seuls qui sortent avec des épaves.

Dans les premiers temps de l'empire, Santerre mourut pauvre et ignoré. Il était propriétaire de la Rotonde du Temple; mais il administrait cette propriété avec tant de bonté qu'il n'en retirait presque aucun revenu. Sur son lit de mort, il recommanda à son fils d'être honnête homme et bon citoyen, et de se montrer ainsi fidèle à sa mémoire. Il lui confia en mourant les deux clés de la Bastille; ce fut le seul patrimoine qu'il lui laissa.

Santerre fils habite la ville de Meaux; il y est brasseur. Il vit modestement de son industrie. Sa probité, son patriotisme, son aménité sont connus de tout le monde. Il est environné de considération et de respect. Il a conservé les deux clés de la Bastille; jamais il n'a confié en d'autres mains ce précieux dépôt, et il préfère ce débris populaire à toutes les légendes des croisades et à toutes les savonnettes à vilain de l'ancien régime.

Durant le règne de la branche aînée des Bourbons, on allait souvent en pèlerinage visiter les clés de la Bastille. Les officiers de la garde royale en garnison à Meaux y allaient eux-mêmes en secret. C'est qu'au fond du cœur tous les Français comprennent que le jour de la prise de la Bastille a été un grand jour; qu'il ne s'agissait pas d'une révolte, mais d'une grande révolution; et que cette sublime explosion populaire a placé la France à la tête de la civilisation moderne.

Honneur donc, mille fois honneur aux hommes de courage, d'énergie et de persévérance qui ont concouru à la régénération française! Que leur mémoire nous soit précieuse et sainte! Et si un jour de nouveaux périls menacent notre liberté, si une tyrannique domination projetait le rétablissement de l'arbitraire, si Paris et la France étaient aux prises avec l'égoïsme avide d'un Louis XI, les maîtresses d'un Louis XV, la cupidité d'un Mazarin, et les insatiables déprédations des traitants, que Paris et la France se rappellent qu'on peut aller voir chez le brasseur Santerre les clés de la Bastille.

AUGUSTE PORTALIS,
Député de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne).

Le Gérant responsable, B. MURAT

ÉTUDE DE M^e VICTOR COSTE, NOTAIRE A LYON, RUE NEUVE, N^o 7.

A AMODIER,

LES MOULINS A FARINE

De Bierre en Auxois
(COTE-D'OR).

Ces moulins, composés de quatre tournants avec leurs nettoyages, bluteries, moute-sacs et artifices complets mus par le Serein, rivière intarissable et abondante, sont situés à côté de la route de Saulieu à Semur, et au centre d'un pays peuplé, producteur de grains et percé de nombreuses voies de communication.

Ils comportent de vastes magasins et entrepôts; ils ont été montés à la française avec soin et sont en parfait état.

Une jolie maison de maître avec jardin, une huilerie et une tuilerie y sont jointes; on pourra y réunir encore une belle prairie.

Ils possèdent une belle clientèle et ont des débouchés nombreux auxquels on sera initié par le propriétaire qui les fait exploiter depuis un grand nombre d'années.

S'adresser, pour les renseignements, à Lyon : à M^e Victor Coste, notaire, à Semur; à M^e Léon Loreau, notaire. (4061)

(11050) A vendre.

Belle Maison neuve, située à la Croix-Rousse, à l'angle de la rue Perrot, sa façade méridionale a neuf croisées de face, et sa façade orientale en a quatre. La maison a quatre étages, caves voûtées, greniers et pompe. — Le revenu est de 4,400 fr. — La maison peut se vendre en deux lots.

S'adresser chez M^{me} Dubelle, au Grand Salon Lyonnais, avenue de Saxe, aux Brotteaux.

(11174) A vendre pour cessation de commerce.

Un fonds de café, agencé tout à neuf, dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser à M. Chabout, rue Lanterne, 5, au 1^{er}.

(11075) A vendre de suite,

A BON MARCHÉ.

150.000 pieds de mûriers greffés doux, 100.000 grand vent et 50.000 nains.

S'adresser à M. Bertrand, jardinier à Grigny, près Givors.

(11183) A vendre ou à louer.

Un clos d'un peu moins d'un hectare, avec maison bourgeoise fraîchement décorée, maison de granger, écurie, fennil et remise, situé à quelques minutes au-delà des Charpennes. — Prix : 23,000 francs.

S'adresser à M. Cliet, rue Sala, n^o 4.

(11164) A louer de suite.

Joli appartement, composé de sept pièces, avec cave et grenier.

A vendre pour cause de départ.

Mobilier, glaces, tableaux et une belle caisse en fer.

S'adresser grande rue Sainte-Catherine, 4, au 3^e.

MALADIES SECRÈTES.

A l'aide d'une nouvelle méthode, prompt, sûre et facile, le docteur THIVAUD (de Montpellier), breveté du roi, guérit sans rechute, d'un à cinq jours, les écoulements blennorrhagiques et les fleurs blanches, si anciens et si rebelles qu'ils soient.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, près la place Léviste. (7175)

DÉPOT DE TAPIS

DES MANUFACTURES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,
Grande rue Mercière, n^o 40.

SPECIALITÉ :

Descentes de lit en moquette hantée laine avec ou sans sujets, brochées et autres, tapis de pension, foyers, ronds de table en toile cirée, tapis pour guéridons; impressions sur draps, couvre-pieds à filets d'un nouveau genre très-élégant, cabas, tabourets, sacs de nuit, et d'autres articles ayant rapport avec la tapisserie de laine; couvertures de lits en tous genres. (11182)

Pharmacies de MM. VERNET, place des Terreaux; CLARAZ, rue Neuve, et ANDRÉ, place des Célestins, à Lyon.

PÂTE PECTORALE ET SIROP PECTORAL

DE NAFÉ D'ARABIE.

Contre les rhumes, catarrhes, enrouements, coqueluches et affections de poitrine.

RACAHOUT DES ARABES,

Aliment des convalescents, des dames, des enfants et des personnes faibles. (7765—5756)

AU CADRAN-BLEU.

Le sieur PETIT a l'honneur de prévenir MM. les amateurs qu'il vient d'établir un restaurant à la carte et à prix fixe, rue Ecorchebœuf, n^o 22, près la préfecture; il aura constamment des huîtres très-fraîches et de première qualité, et il espère ne rien laisser à désirer à la gastronomie lyonnaise par la délicatesse et la variété des mets, par un assortiment complet de vins fins et étrangers, premier choix; le tout à des prix très-modérés. (11152)

TABLETTES LAROQUE,

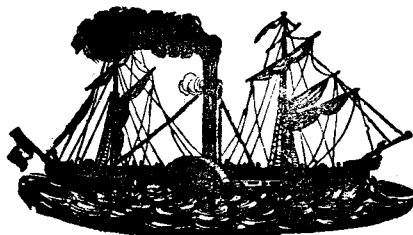
SACCHARURE DE LICHEN

AU MOU DE VEAU,

Pour guérir en peu de jours les irritations, rhumes, toux, coqueluches, gripes, catarrhes.

Prix : 1 f. 50 c. la boîte, avec l'instruction, à la pharmacie LAROQUE, rue Saint-Polycarpe, 10, à Lyon. (8185)

Grande Baisse de Prix.



LE CROCODILE, LE MARSOUIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO,
beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône,
SANS EXCEPTION,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

A 4 HEURES DU MATIN.

Premières. Secondes.

Pour VALENCE } 4 f. 2 f.

AVIGNON et BEAUCAIRE }
S'adresser aux propriétaires, MM. Bonnardel frères
et Four, quai de l' Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine
à bord du bateau. (6560)

ÉCOLE

DE COMMERCE.

Du 15 octobre au 5 novembre, M. NORDHEIM ouvrira ses cours complets de comptabilité commerciale et de langues vivantes.

S'adresser au professeur, rue Neuve, n^o 12, ou rue Clermont, n^o 24. (11130)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'adresser, à LYON, A LA PHARMACIE DE LA RUE DU PALAIS-GRILLET, n^o 23. — A SAINT-ÉTIENNE, A LA PHARMACIE CHERMEZON, RUE DE LA COMÉDIE. (7380)

Sirop Pectoral et Pâte Pectorale
D'ESCARGOTS,

PRÉPARÉS AU SUCRE CANDI.

Les rhumes, l'asthme, la coqueluche, les catarrhes, les irritations de la gorge et de la poitrine, les enrouements, etc., sont toujours guéris par l'usage du sirop et de la pâte d'escargots. Prix : 2 f. la demi-bouteille et 1 f. 50 c. la boîte avec l'instruction. — Chez Malignon, pharmacien, grande rue Mercière, 11. (7257)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE DE LA POULLAILLERIE, 19.